

Dans le cadre de la conférence internationale intitulée «La politique étrangère du Canada, quelles réorientations en 2016?»

Les nouveaux engagements commerciaux canadiens : Regards sur l'AECG et le PTP

par Richard Ouellet, professeur titulaire de droit international économique, faculté de droit de l'Université Laval, membre de l'Institut québécois des Hautes études internationales

Le 27 avril 2016 à l'Institut français des relations internationales, Paris



Remerciements à l'Institut français des relations internationales, à Laurence Nardon et à son équipe.

Remerciements à l'Ambassade du Canada à Paris, notamment à Guillaume Cliche.

Introduction:

Le contexte qui a amené le Canada à signer deux gigantesques accords dits régionaux

- *La stagnation des négociations commerciales multilatérales*
 - *Le point tournant de la Conférence de Cancun en 2003*
 - *La maigreur des résultats du Cycle de Doha (AFE, AMP)*
- *La nouvelle génération d'accords entre «like-minded countries» (PTP, RECP, TISA...)*
- *Une bascule de la croissance de l'Atlantique vers le Pacifique et, dans une moindre mesure, du Nord vers le Sud*
- *L'impossible renégociation de l'ALÉNA*

Introduction:

La volonté canadienne de diversifier ses partenariats économiques

Avant l'AECG et le PTP, le Canada est aujourd'hui en libre-échange avec 15 pays. 7 des accords de libre-échange qui lient aujourd'hui le Canada sont entrés en vigueur après la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun.

L'AECG: Quelques remarques introductives

- Les négociations devant mener à la conclusion de l'AECG ont débuté en 2009. Le 18 octobre 2013, la Commission européenne et le gouvernement du Canada ont annoncé en être venus à une entente de principe sur le contenu du futur accord.
- La signature de l'accord a eu lieu à Ottawa le 26 septembre 2014 à l'occasion d'un Sommet Canada-Europe.
- Les textes doivent maintenant être révisés par les juristes puis, surtout, ratifiés.
- En droit européen, il semble que l'AECG soit mixte et doive être approuvé par chacun des 28 Parlements nationaux. Une application provisoire est à envisager.
- Les optimistes continuent d'espérer que l'AECG puisse entrer en vigueur début 2017. L'ambassadrice de l'UE à Ottawa croit à cette entrée en vigueur rapide.

Le contenu de l'AECG/1

L'Accès aux marchés

- **Pour les produits canadiens destinés au marché européen: 98%** des lignes tarifaires seront établies à 0 p.100 dès l'entrée en vigueur de l'Accord.
- **Pour les produits européens destinés au marché canadien: 98,4%** des lignes tarifaires seront établies à 0 p.100 dès l'entrée en vigueur de l'Accord.
- Pas de calendrier d'élimination

Le contenu de l'AECG/2

En matière agricole

- Les gains canadiens:
 - Le maintien des systèmes de gestion de l'offre
 - Contingents de bœuf, de porc, de veau
 - Accès amélioré pour la vente de céréales
- Les gains européens
 - La reconnaissance des indications géographiques
 - Contingents de fromage

Le contenu de l'AECG/3

Les principaux gains canadiens:

- La certification CE à partir du Canada
- Le maintien des monopoles sur l'importation et la vente d'alcools
- Les «exceptions culturelles» dans les principaux chapitres de l'accord
- La mobilité de la main d'œuvre et la négociation d'accords de reconnaissance mutuelle de la qualification professionnelle

Le contenu de l'AECG/4

Les principaux gains européens:

- L'allongement de la durée des brevets sur les médicaments
- L'ouverture des marchés publics
- Le mode de règlement des différends en matière d'investissement

Brève présentation du PTP

- 12 économies qui représentent 40% de la richesse mondiale
- Un projet d'envergure moyenne que les États-Unis ont transformé.
- Un accord d'un genre nouveau
- Sans doute le nouveau «Gold Standard»
- Un modèle qui attire et repousse à la fois
- Un incontournable pour le Canada

Le rapport PTP/ALÉNA dans le texte du PTP

Article 1.2 : Rapports avec d'autres accords

1. *Reconnaissant que les Parties veulent que le présent accord coexiste avec leurs accords internationaux existants, chacune des Parties confirme :*

a) relativement aux accords internationaux existants auxquels toutes les Parties sont parties, y compris l'Accord sur l'OMC, les droits et obligations existants qu'elles ont entre elles;

b) relativement aux accords internationaux existants auxquels cette Partie et au moins une autre Partie sont parties, les droits et obligations existants qu'elle a envers cette autre Partie ou ces autres Parties, selon le cas.

Les chapitres et thèmes couverts par le PTP

(choix éditorial)

- Investissement
- Agriculture
- Propriété intellectuelle
- Commerce électronique

Conclusion

Le Canada est aujourd'hui aux avant-postes de la nouvelle mondialisation.

Il s'apprête à ratifier deux accords nouveau genre avec des géants économiques.

Il est aussi engagé dans une dizaine d'autres chantiers de négociation dont l'un avec l'Inde.



**Merci pour votre accueil, pour votre
attention et pour vos questions.**